

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 12/SG/CD rendant exécutoires les délibérations suivantes de la Commission permanente de Chambre des Députés du Territoire Français des Afars et des Issas en date du 16 septembre 1967:

n° 12/SG/CD

Ministère
PRÉSIDENTE DU CONSEIL DE GOUVERNEMENT

Date de publication
29 septembre 1967

Numéro JO
n° 11 du 10/10/1967

Date du numéro
10 octobre 1967

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1er

— Sont rendues exécutoires les délibérations suivantes de la Commission permanente de la Chambre des Députés du Territoire Français des Afars et des Issas, en date du 16 septembre 1967 : — n°.408/6e L fixant l'organisation et le fonctionnement des régies des eaux des Cercles de l'intérieur : — n° 409/6° L fixant l'organisation et le fonctionnement des régies d'électricité des Cercles de l'intérieur. Art. 2.— [Te présent, arrêté sera enregistré, publié et exécuté. partout où besoin Sera.